



L'édito du maire

**Chères Mouansoises,
Chers Mouansois,**

Mouans-Sartoux, première commune de France où en crèches, à l'école et au collège, tous les enfants mangent bio à la cantine !

Nous le savons, les repas servis par les cuisines des crèches et des écoles de Mouans-Sartoux sont issus de productions bio et locales.

La commune est d'ailleurs régulièrement prise en exemple pour la qualité et l'originalité de sa démarche en restauration collective.

Depuis le 4 novembre, c'est aussi le cas du collège de la Chênaie qui s'est engagé en proposant une alimentation élaborée à partir de produits bio.

Désormais, tous les établissements scolaires de Mouans-Sartoux offrent une alimentation 100 % bio et locale, ce qui est une première en France ! Est-il utile de rappeler les bienfaits d'une alimentation bio ? Il ne s'agit nullement d'une mode, le bio est meilleur pour la santé, il nous épargne l'ingestion de pesticides. Il préserve l'environnement, et son empreinte carbone est réduite quand il est produit localement.

Ce passage au 100 % bio au collège est le fruit de la volonté de plusieurs acteurs.

C'est avant tout la détermination affirmée de la principale du collège, Véronique Langa, d'améliorer l'alimentation des collégiens et de la demande des parents d'élèves.

C'est aussi grâce au soutien du Conseil Départemental, dont dépendent les collèges, et de l'élue qui nous y représente. La mise en œuvre du 100 % bio au collège est une très bonne nouvelle qui vient encore démontrer que les bonnes volontés rassemblées triomphent des difficultés.

Votre maire
Pierre ASCHIERI

À la Une

« Ici commence la mer, ne rien jeter ! ».

Vous aurez peut-être remarqué cette phrase inscrite sur les chaussées du village. Cette phrase quelque peu sibylline représente en fait une réalité, « ici commence la mer, ne rien jeter », signifie précisément que ce qui est jeté au sol se retrouvera très certainement à la mer, transporté par le ruissellement des eaux de pluie. La mer est devenue le réceptacle ultime des incivilités commises sur la terre ferme. L'éveil des consciences sur ce sujet provient de la découverte d'amas de débris plastiques, « nouveaux continents » ou « terre de déchets flottants », qui sont rassemblés sur de vastes étendues par l'action des courants marins sur l'ensemble des océans du globe.

Ce sont plus de 10 milliards de tonnes de déchets, plastiques ou autres de tailles variables qui sont transportés chaque année à la mer. Il faut se souvenir qu'un mégot mettra 2 ans à disparaître tout en polluant dans un même temps 1 m³ d'eau, qu'un chewing-gum mettra 5 ans à disparaître et qu'il faudra 100 ans pour qu'un sac plastique se désagrège.

Tout commence donc sur terre, même à plusieurs kilomètres du littoral nos gestes ont un impact sur le milieu marin.

En collaboration avec l'association *Unwhite it* qui promeut l'art graphique urbain engagé pour l'écologie et la démocratie, la ville de Mouans-Sartoux a décidé de sensibiliser la population à la protection de notre environnement marin en inscrivant sur des plaques fixées au sol à proximité des grilles et avaloirs des eaux pluviales cette phrase qui rappelle le respect que l'on doit porter à l'espace public.

La protection de l'environnement est plus que jamais l'affaire de tous, tous les gestes comptent, aussi simples soient-ils !



Retour sur le conseil municipal du 18 octobre 2019

Eau et assainissement : comme décidé lors du Conseil Municipal du 3 septembre, la Société d'Économie Mixte Locale (SEML) « Eaux de Mouans » a pris la suite de la Régie Municipale des Eaux (RME) depuis le 1^{er} octobre. Plusieurs délibérations ont été prises pour prendre en compte les conséquences de ce nouveau régime, en termes de :

- statut du personnel et des biens matériels mis à disposition par la commune
- traitement des engagements financiers de l'ex-RME antérieurs au 1^{er} octobre.

Par ailleurs, le conseil a validé la convention d'achat d'eau au Syndicat Intercommunal des Eaux du Foulon (SIEF), le principe ayant été adopté lors du précédent conseil. Il en résultera une importante économie pour la commune (0,35€/m³ au lieu de 0,87€/m³, soit environ 70 000 € d'économie annuelle pour la ville).

Enfance : le conseil a adopté le renouvellement du [Projet Éducatif Territorial](#) (PEDT) pour une nouvelle période de 3 ans. Le premier PEDT avait été conclu en 2013. Le PEDT 2019-2022 reconduit les dispositions des deux précédents PEDT, avec quelques évolutions mineures pour tenir compte de l'expérience des deux précédents plans. Par ailleurs, le nouveau

PEDT est maintenant associé à un « Plan mercredi » signé avec le préfet, l'Éducation Nationale et la CAF. Ce « plan mercredi » reprend les dispositions déjà en vigueur à Mouans-Sartoux



en matière d'activités périscolaires (plus de 50 activités sont proposées aux enfants), mais sa formalisation est susceptible de générer une bonification financière pour la commune.

Modifications des statuts de CAPG : Le conseil a validé l'évolution des statuts de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse (CAPG). Cette évolution vise à mettre ces statuts en conformité avec les évolutions de la loi (rajout des compétences eau, assainissement et eaux pluviales) et avec sa volonté de se doter d'une compétence enseignement supérieur, en accord avec l'implantation récente

d'unités d'enseignement et de recherche dans les domaines de la parfumerie et de la gestion d'entreprise.

Enfin, le conseil a validé le renouvellement pour 3 ans à partir du 1^{er} janvier 2020 de la mise à disposition d'un terrain situé dans la plaine des Canebiers au profit de l'association d'insertion [Jardins de la Vallée de la Siagne](#) (JVS). Le montant annuel (10 920 €) est inchangé depuis 2001. A l'issue du conseil, Marie-Louise Gourdon, conseillère départementale, a fait part d'une bonne nouvelle pour la commune avec l'attribution d'une subvention départementale de 100 000 € pour la réfection de la pelouse du stade.



La parole aux élus

Liste d'Union pour la gestion municipale (majorité)

La France a été condamnée le 24 octobre par la cour de justice de l'Union européenne « pour son incapacité à protéger ses citoyens contre la pollution de l'air ».

Celle-ci dépasse systématiquement les valeurs limites annuelles pour le dioxyde d'azote, gaz toxique émis principalement par le trafic routier. Douze agglomérations françaises sont concernées par ces dépassements, dont Nice. La pollution de l'air serait à l'origine de 48 000 morts par an

dans notre pays. Incapable de prendre les mesures nécessaires depuis 2005, la France est le 3^e pays condamné après la Pologne et la Bulgarie. Elle risque à présent des sanctions financières. L'État assure que la loi sur les mobilités apportera des améliorations à cette situation autour de 2025 et 2030. D'ici là, les habitants des grandes agglomérations comme celle de la Côte d'Azur risquent de continuer à respirer un air pollué par la circulation automobile.

Pierre ASCHIERI

Liste « Une équipe nouvelle » (opposition)

144 millions d'euros... Ce montant incommensurable scelle l'engagement pris par le Maire de Mouans-Sartoux en attribuant le marché de l'eau et de l'assainissement à la Société d'Économie Mixte *Eaux de Mouans* pour ces 20 prochaines années. Une opération qui s'apparente plus à un coup de com' en période pré-électorale qu'au « sauvetage » annoncé de notre régie municipale, puisqu'en

réalité elle vient d'être dissoute et l'agglomération va prendre le contrôle de la SEM au moment du transfert de compétences le 1^{er} janvier 2020 en héritant de 85 % des parts de celle-ci. Et les 15 % restants ? Verrouillés par la SAS *Notre Eau* qui se compose exclusivement de colistiers et d'anciens élus de la majorité, chargés de trier parmi les citoyens Mouansois ceux autorisés ou pas à entrer au capital. Fin de l'illusion...

Christophe CHALIER



Vidéo verbalisation des poids lourds en infraction

La vidéo-verbalisation des poids lourds sur l'avenue de Cannes/Avenue de Grasse est opérationnelle depuis le 1^{er} juillet 2019. Après une période de sensibilisation et de prévention auprès des professionnels pendant 6 mois, la commune a décidé de mettre en place la vidéo-verbalisation des poids lourds n'effectuant pas de desserte locale et traversant l'axe principal de la commune en direction de Grasse ou Cannes. Un système informatique mis au point par une société partenaire permet de récupérer les immatriculations de ces véhicules en infraction et apporte l'assistance nécessaire à la verbalisation aux agents de la Police Municipale. Le montant de l'amende, fixé par le procureur de la République, est de 750 €. Il devrait être assez dissuasif pour privilégier la pénétrente comme véritable axe routier prioritaire pour les poids lourds et apporter aux riverains et usagers, une amélioration de leur cadre de vie. Plus de 150 véhicules ont été verbalisés depuis la mise en œuvre de ce dispositif.



Une demande de validation d'une interdiction de traversée pour les poids lourds est en cours pour le chemin des Gourettes auprès des services de l'État.

Appel à volontaires pour la RISC du Pays de Grasse

Notre commune comme tout le département est concerné par de nombreux risques majeurs : naturels, technologiques et liés à la civilisation.

Pour aider les communes à faire face à ces risques majeurs, la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse a créé une [réserve intercommunale de sécurité civile](#). Elle est placée sous l'autorité du Président de l'intercommunalité et fondée sur les principes du bénévolat. Elle sera mise à disposition du directeur des opérations de secours, le maire ou le préfet, dans le cadre de son pouvoir de police et pour les missions qui lui sont dévolues. Elle aura vocation à agir dans le seul champ des compétences communales, en s'appuyant sur les solidarités locales. Elle ne visera en aucune manière à se

substituer ou à concurrencer les services publics de secours ou d'urgence. De la même manière, son action est complémentaire et respectueuse de celle des associations de sécurité civile, caritatives, humanitaires ou d'entraide.

Accessible dès 18 ans

La réserve intercommunale de sécurité civile est accessible à tous les citoyens âgés d'au moins 18 ans, remplissant les conditions d'aptitude physique exigées par la médecine professionnelle. Les volontaires devront établir un dossier de candidature auprès du maire de leur commune de rattachement.

Pour tout renseignement, s'adresser à l'accueil de leur mairie ou par téléphone au 04 92 92 47 00

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !
CRÉATION D'UNE RÉSERVE INTERCOMMUNALE DE SÉCURITÉ CIVILE

01 DEVEZ BÉNÉVOLE

02 SOYEZ ACTEUR DE LA SÉCURITÉ CIVILE

Contribuez à la diffusion de l'alerte et aux relais d'information à la population.
Aidez à l'organisation de l'accueil des sinistrés et à l'habilitation d'urgence.

Portez assistance matérielle et logistique aux services de secours, aux évacuations préventives.
Participez à des actions d'information et de sensibilisation face aux risques majeurs.

INSCRIVEZ-VOUS DANS VOTRE MAIRIE

www.paysdegrasse.fr

Mouans-Sartoux partage son projet alimentaire avec neuf collectivités françaises

Du 22 au 25 Octobre 2019, la ville de Mouans-Sartoux a accueilli et présenté son projet alimentaire à neuf collectivités françaises lors de la réunion de lance-

s'est engagée à accompagner pendant deux ans ces collectivités partenaires dans la définition et la mise en œuvre d'une politique alimentaire territoriale



ment de son nouveau réseau « Cantines durables-Territoires engagés » (CDTE). La commune, financée dans le cadre du [Programme National de l'Alimentation](#),

respectueuse de l'environnement et de la santé des citoyens. Lors de cette réunion de lancement, les villes partenaires, originaires de toute la France, ont pu

découvrir les ingrédients du succès de la recette mouansoise (les cantines scolaires 100 % bio, la ferme municipale, l'épicerie bio zéro déchets, etc.) présentés par les élus, agents municipaux et acteurs locaux. Au-delà de la réunion de lancement, l'accompagnement proposé par Mouans-Sartoux se fera au travers de sessions de travail à distance et de visites de terrain chez les partenaires tout au long des deux prochaines années. Des événements de dissémination en région et à l'échelle nationale sont également prévus à la fin de l'année 2021. Le réseau « Cantines durables-Territoires engagés » n'est néanmoins pas un projet de partage à sens unique : la ville de Mouans-Sartoux gagnera également beaucoup à découvrir et à s'inspirer des bonnes pratiques mises en place chez ses partenaires.

Après trois jours de travail intenses et riches, les partenaires sont retournés chez eux pleins d'enthousiasme et de motivation pour travailler à des systèmes alimentaires locaux durables !

Les habitudes alimentaires des familles mouansoises passées au crible

Les résultats de l'enquête sur les cantines scolaires et les habitudes alimentaires des familles mouansoises 2019 sont en ligne ! Une fois encore, il s'avère que le projet alimentaire de la commune et notamment les bonnes pratiques des cantines mouansoises influent sur le comportement des parents (87 % des parents interrogés ont modifié leurs pratiques alimentaires). Par exemple, en 2019, 28 % des parents interrogés font leurs courses plus d'une fois par semaine en magasin spécialisé en produits bio, alors qu'ils n'étaient que 13 % à le faire en 2013. Vous pouvez trouver l'ensemble des résultats sur le site de la mairie, espace téléchargement, dans l'onglet Alimentation. <https://tinyurl.com/lien-enquete-restauration>



La cantine du collège La Chênaie de Mouans-Sartoux 100% bio !

Le collège de Mouans-Sartoux est, depuis le 4 novembre 2019, le premier collège 100% bio de la Région Sud PACA et du département des Alpes-Maritimes et le deuxième au niveau national.

C'est une volonté collective qui a permis d'atteindre ces résultats. Et notamment l'équipe de direction du collège, avec, en tête, sa principale, Veronique Langa, mais aussi les professeurs motivés et actifs dans le projet pédagogique. Les parents d'élèves ont eux aussi demandé, encouragé et soutenu ce projet, tout comme les enfants.

En cuisine, l'équipe de cantine du collège n'a eu de cesse d'œuvrer, animée par son professionnalisme et son engagement. Gilles Pérole, adjoint à l'éducation de Mouans-Sartoux, a, quant à lui, servi d'expert en matière d'alimentation durable et biologique.

Habités depuis la crèche

Habités à Mouans-Sartoux depuis la crèche et l'école primaire à une cuisine bio, de saison et de proximité, les collégiens ne comprenaient pas toujours la « rupture » alimentaire en arrivant à la Chênaie.

Au printemps dernier, lors de la visite de la régie agricole municipale, un enfant de CM2 a demandé pourquoi les collégiens mouansois ne mangeaient pas bio

et ne triaient pas les déchets des repas.

« J'ai été très touchée par la qualité de réflexion de cette élève de 10 ans qui faisait preuve d'une conscience alimentaire remarquable » souligne Marie-Louise Gourdon, conseillère départementale. *Nous nous sommes donc attelés à cette demande légitime et, grâce à la volonté de la nouvelle principale, nous avons avancé plus vite que prévu.*

En tant que conseillère départementale j'ai soutenu totalement ce projet auprès du Président du Département, Charles-Ange Ginesy, qui a adhéré immédiatement.



Je l'en remercie vivement.»

Et pour mieux accompagner cette nouveauté, Marie-Louise Gourdon a déjeuné « les deux premiers jours de la mise en œuvre au collège pour partager ce moment important avec toute l'équipe du collège et les enfants. Que de satisfaction et de plaisir autour des tables ! »

Au menu de ces deux premiers jours 100 % bio : carottes râpées, salade verte, salade de pâtes, haricots, omelette, poulet rôti, frites fraîches, gâteau maison, yaourts, fromages, voilà les composantes de ces premiers repas préparés avec plaisir par l'équipe de cantine du collège dirigée par le chef Charly !

Le tri des restes opérationnel

Les élèves ont ré-intégré rapidement le tri des restes d'assiettes, comme cela se fait depuis de nombreuses années dans les cantines des écoles mouansoises.

Un éco-délégué et Véronique Langa ont expliqué pourquoi ce tri et pourquoi ces déchets allaient être pesés pour réduire le gaspillage.

Le 100 % bio au collège la Chênaie est un projet pédagogique global qui intègre également la création d'un potager bio et l'utilisation des compos-

teurs (grâce au concours d'[Univalom](#)) en fin de chaîne. Les enseignants, quant à eux, ont accueilli cette innovation avec plaisir et sont revenus pour certains à la table de la cantine.

Les idées ne manquent pas pour améliorer encore les menus, avec la participation des élèves. Naturellement !

La parcelle pédagogique de Haute Combe labellisée Refuge LPO

La parcelle pédagogique située sur le domaine municipal de Haute Combe s'engage un peu plus encore pour le maintien de la biodiversité sur site. La ville a instauré un nouveau partenariat avec la [Ligue pour la Protection des Oiseaux \(LPO\)](#).

Ainsi plusieurs actions telles que l'installation de nichoirs à mésanges et à rouge-gorge ou encore la plantation de flore adaptée à la faune locale prendront place dans ce nouveau Refuge LPO mouansois.



Des travaux à la pelle

La ville de Mouans-Sartoux entreprend actuellement un certain nombre de travaux :

- **Le ravalement des façades de l'hôtel de ville et du presbytère.** Le chantier se prolongera d'ici au début du mois de décembre (notre photo).

- Suite aux travaux d'ampleur réalisés cet été, des **aménagements sont actuellement effectués à la déchetterie** située route de Pégomas. Notamment, la dépose de végétaux et l'installation d'un conteneur dédié au petit mobilier.

- Les services techniques de la commune suivent les travaux de voirie suivants :

=> **Sécurisation des voies Evelyne Bertrand / allée de la Magnanerie.**

Fin des travaux prévue d'ici à la fin du mois de novembre.

=> **Réalisation de trottoirs, aménagement des stationnements et pose de ralentisseurs sur l'avenue Evelyne Bertrand, chemin des Plantiers et allée de la Magnanerie** afin d'améliorer la sécurisation piétonnière et cyclable.

=> **Amélioration du passage piétons à**



la sortie de l'allée de la Magnanerie débouchant sur le rond-point Sébih Salah avec la pose d'un plateau ralentisseur et l'installation de barrières pour protéger les piétons sur le trottoir.

- **Création d'un local Relais Assistante Maternelle** attenant à la crèche

des P'tits bouts en Train, dans le bâtiment Le Maupassant situé près de la gare. Les travaux seront bouclés d'ici à quelques jours.

- **Travaux de remise en état de l'aire du pas de tir des Archers du Parc** (club de tir à l'arc) et aménagement de l'accessibilité PMR.

Au sujet des déchets des professionnels

Afin de veiller au respect des règles de collecte en vigueur et relatives aux déchets que vous produisez au titre de professionnels de notre territoire, le Service Collecte des déchets du Pays de Grasse rappelle :

1. Accès et état des points de collecte

Pour maintenir l'état sanitaire de nos points de collecte et pour permettre à chacun d'y accéder en toute sécurité, nous vous rappelons que vous :

- devez plier les cartons avant de les déposer dans les bacs jaunes.
- devez fermer les sacs poubelles avant de les déposer dans les containers.
- pouvez à tout moment contacter gratuitement le service Collecte des déchets du Pays de Grasse : N°Vert 0800 506 586 (numéro gratuit depuis un poste fixe) - service.collecte@paysdegrasse.fr

paysdegrasse.fr

2. Collecte gratuite et obligatoire des huiles et graisses issues de votre activité .

En tant que professionnels, vous devez :

- soit investir dans un bac enterré mais qui devra être vidangé régulièrement (1 à 2 fois par mois) par un prestataire spécialisé (véhicules hydrocureur), permettant de supprimer les odeurs.

- soit investir dans un bac sous évier (autonettoyant) validé techniquement par le CNDEP (fiche VMAT). Le bac devra être entretenu très régulièrement pour garantir son bon fonctionnement.

3. Dépôt en déchetterie :

Afin d'éliminer vos déchets dans les filières adaptées, nous vous rappelons l'existence de

la déchetterie de Mouans-Sartoux (gérée par le Syndicat de traitement UNIVALOM) - Route de Pégomas. Tel. : 04 92 28 55 80. Ces équipements de collecte et de traitement acceptent près d'une vingtaine de familles de déchets. Vous pouvez télécharger le guide des déchetteries de Cap Azur : www.paysdegrasse.fr/dechetteries

4. Utilisation du réseau d'assainissement :

Afin d'éviter toute pollution de nos ressources en eau, il est impératif d'obtenir une autorisation préalable de la régie des eaux pour déverser les eaux usées non domestiques dans les égouts.

- SEML - Eaux de Mouans : 04 92 92 47 12 - contact@eaux-de-mouans.fr



Des panneaux photovoltaïques sur les toits de la médiathèque et l'école Aimé Legall



La commune, avec le concours de la Région Sud, a fait poser sur les toits de la médiathèque et de l'école Aimé Legall, des panneaux photovoltaïques qui fourniront environ 10% de la consommation énergétique de ces bâtiments. Près de 200 m² (196 m² précisément) de panneaux ont été installés sur les deux toits de l'école Aimé Legall, 93 m² sur le toit de la médiathèque. Pour un total de production estimé à 44 KwC. A noter qu'un écran pédagogique de gestion des flux a été également installé dans chaque bâtiment pour informer et sensibiliser les occupants et les usagers.

Mouans-Sartoux « ville positive »

Le [LH forum ou forum de l'économie positive](#) se tient chaque année au Havre et rassemble des acteurs engagés pour la transition écologique des territoires. C'est un moment d'échange et de partage d'expériences mais aussi l'occasion de mettre en lumière des actions originales portées par des collectivités, des associations ou des entreprises.

Dans le cadre de ce forum, le prix des villes positives a été décerné à Mouans-Sartoux pour son action en faveur d'une alimentation responsable pour les enfants des cantines scolaires avec la mise en place d'une restauration collective 100 % bio et locale approvisionnée pour 85 % par les légumes produits par la régie agricole municipale. Cannes, Grenoble et le Havre figurent aussi parmi les lauréats sur les thèmes du dynamisme économique, du cadre de vie et de la gouvernance.



Pierre Aschieri aux côtés de Jean-Baptiste Gastinne, maire du Havre.

Boules : les Mouansois champions de France



Les 1, 2 & 3 novembre, s'est disputée la première finale nationale du championnat des clubs au jeu provençal à Montauban (82).

Cette compétition a réuni 14 équipes issues des différents championnats régionaux.

Le S.C. Mouans-Sartoux, champion régional PACA 2018, a éliminé successivement Chatelaillon (16) de la Nouvelle aquitaine, Nyons (26) Rhône Alpes, Stenay (55) Grand Est et Le Leux (60) Haut-de-France, dans une finale indécise, disputée devant un nombreux public.

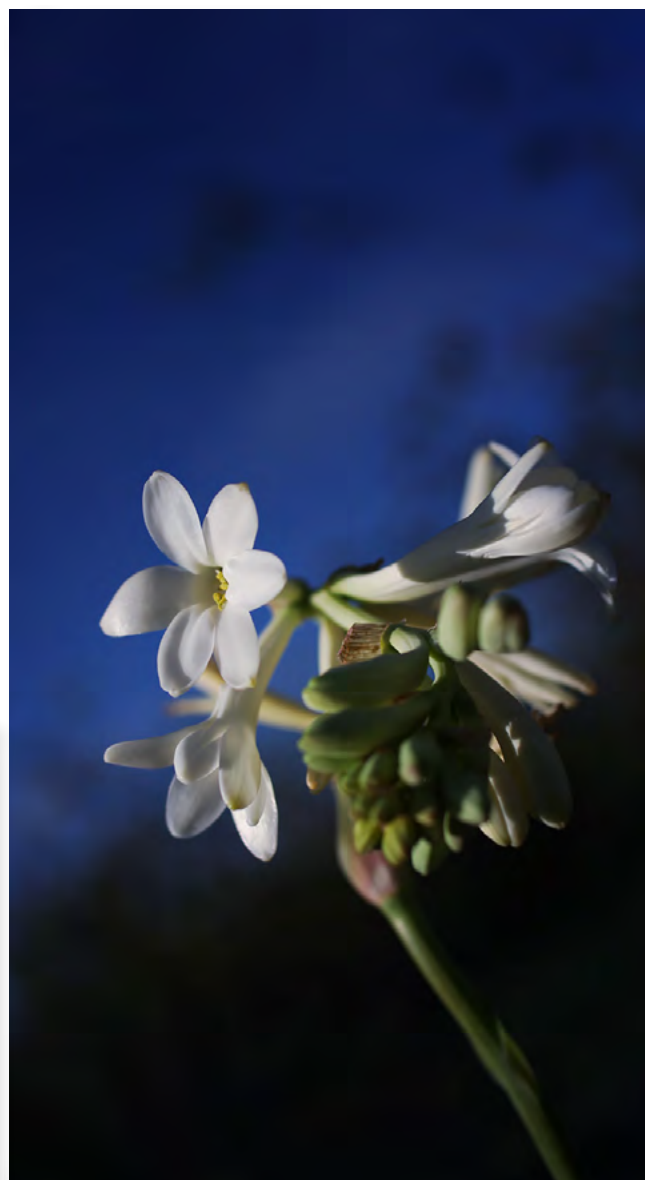
L'équipe composée du président Christophe Martello, Mathieu Moscioni, Rachid Butahiri, Philippe Rouze, Frédéric Torres, Patrice Conti, Patrick Griseri, Julien Martinez et du capitaine Jean Oliva, est sacrée champion de France des clubs au jeu provençal, premier de l'histoire.

Inauguration du FabLab du Pays de Grasse

Le 12 septembre a eu lieu l'inauguration du [site dédié à la culture et au développement des plantes à parfum](#). Carole Biancalana et Armelle Janody, animatrices de l'association Fleurs d'Exception ont présenté cette réalisation qui voit le jour après 10 années d'efforts. Le terrain de 2 hectares mis à disposition par la commune, chemin des Gourettes, recevra une pépinière de plantes à parfum, un espace de recherche et développement et une zone de production de plantes. Les plants produits serviront aux futurs producteurs de plantes du Pays de Grasse.

Mais surtout le lieu permettra la transmission des savoirs traditionnels liés aux techniques de greffe et de reproduction des plantes à parfum. Ce sera un lieu d'échanges techniques et d'accompagnement aux porteurs de projets.

Le lycée horticole d'Antibes, également partenaire délivrera un certificat de spécialité en plantes à parfum. Ainsi, après avoir été menacée d'une totale disparition, la culture des plantes à parfum qui avait fait du pays de Grasse et de Mouans-Sartoux un champ de fleurs, a de nouveau de beaux jours devant elle.



La tubéreuse est une fleur emblématique du Pays de Grasse



Un don bienvenu pour l'association Adrien



La tenue de la buvette par l'association des parents d'élèves de l'école François Jacob lors de la fête de l'enfance du 11 mai dernier a permis l'expression d'une belle solidarité.

En effet, sur les 380 € de bénéfices réalisés grâce au bénévolat des parents et à l'aide des animateurs, 190 € ont été injectés dans l'association AMAPE de François JACOB et bénéficieront donc directement aux petits Mouansois dans le cadre de financement de projets école. Quant aux 190 € restants, c'est avec beaucoup de fierté qu'ils ont été remis par l'équipe aux représentants de l'[Association ADRIEN](#) qui met en œuvre des projets visant à améliorer le quotidien des enfants malades et de leurs parents.



Retour sur le Festival du livre 2019



À bras le cœur !
Quel merveilleux festival du livre nous avons vécu ensemble ! Dans une atmosphère paisible et bouillonnante à la fois, au milieu des fanfares et des rassemblements citoyens sur le boulevard piéton, nous avons réfléchi à l'avenir de notre planète, de l'humanité, des femmes et des hommes, de la vie sur la planète.
Avec notre président d'honneur, Edgar Morin, nos président.e.s Isabelle Autissier et Marek Halter, les cinéastes Mounia Meddour et Amos Gitai, avec Emily Loizeau, Anny Duperey, Bernard Werber, Didier Van Cauvelaert, Valentine Goby, Ernest Pignon Ernest, Étienne Klein, avec l'ensemble de nos 400 invité.es, les débats et les entretiens nourris par l'échange avec le public, les concerts et les scènes de théâtre dans la rue et dans le parc du château, avec la joie et le sourire, les yeux pétillants des 8 000 enfants devant les merveilleux livres de l'espace jeunesse, avec l'enthousiasme et le plaisir des 270 bénévoles de vous accueillir, nous avons passé trois jours intenses, motivants, riches et apaisants, A bras le corps, à bras le cœur !
Merci à toutes et à tous, à tous nos partenaires, et à l'année prochaine, les 2, 3, 4 octobre 2020.



Mouans-Sartoux (re)fête les sciences !

La seconde édition de la fête de la science à Mouans-Sartoux s'est déroulée du 10 au 13 octobre autour de nombreux ateliers, conférences et projections qui ont offert à un large public la possibilité de découvrir les sciences qui nous entourent.

Cette année, pas moins de 13 animations variées, sur le fond comme sur la forme, ont été proposées pour permettre à tous de mieux appréhender le monde qui nous entoure : jeux, escape game scientifique, visites, balade géologique, conte, conférence, projection/débat pour le grand public comme pour les scolaires abordant des thèmes aussi divers que la migration des oiseaux, la chimie et les bienfaits des huiles essentielles, les volcans, le codage

et le transport de l'information, le développement durable. Le collège la Chênaie était aussi de la fête durant toute une journée : les collégiens et des élèves des écoles primaires de l'Orée du Bois et d' Aimé Legal, devenus scientifiques d'un jour ont animé des ateliers autour du son, des couleurs, de l'électricité, de la chimie, etc.

Un grand merci à tous les acteurs de cette manifestation: chercheurs, citoyens et industriels mouansois passionnés par les sciences, assistés d'étudiants des formations universitaires, enseignants, élèves, ainsi qu'aux structures municipales et associations sans oublier le comité des fêtes et le *Délice des filles* pour leur soutien financier.



Un nouveau site de compostage au CAM

NOUVEAU



Un site de
**compostage
collectif**
a ouvert
dans votre quartier



Vous pouvez l'utiliser sous réserve
d'une inscription au préalable par mail :
compost.cam.ms@gmail.com

Vous recevrez un seau de stockage (8L) et un guide des bonnes
et mauvaises pratiques du compostage en équipe.

UNIVALOM
Mieux évaluer et se soucier à nos déchets
Prévention - Traitement - Valorisation



Un nouveau site de compostage collectif a été mis en place à l'arrière du Centre Association Municipal - CAM - à destination des habitats collectifs voisins (Mouans Centre, Les demeures du château).

Son inauguration aura lieu mardi 19 novembre à 17 h 30, en présence de responsables d'Univalom, de la ville et des habitants référents.

Toutes les informations nécessaires à l'usage de ce site vous y seront expliquées, les inscriptions seront prises, des seaux et documents seront distribués. Plus d'informations auprès des habitants référents :

compost.cam.ms@gmail.com

Des ossements, témoins de la présence de l'ancien cimetière, mis au jour sur le chantier du parking du château

Si les archives de la commune et l'historien de la commune, Michel Gourdon, ont bien répertorié l'existence d'un cimetière le long de la route de Grasse où ont été inhumés les Mouansois au cours du XIX^e siècle, celui-ci avait disparu du paysage depuis la fin du même siècle. La parcelle était devenu un jardin et une pépinière avant d'être occupé par une partie du parking à ciel ouvert que nous avons connu avant les travaux. L'histoire de ce cimetière mérite d'être contée.

Au cours d'une réunion du conseil municipal, le 17 août 1871, le conseiller Antoine MOUAN parle de l'exiguïté du cimetière, mais surtout de ses inconvénients dus à la proximité de la route de Grasse : « route très fréquentée par les charrettes qui font toute la journée des transports de marchandises de Grasse à Cannes et retour (...), une quantité de charretiers marchant par troupe, passent bien à toucher le mur du cimetière où la route est très en pente ils vocifèrent des jurons et des blasphèmes abominables qui révoltent le clergé et les assistants... »

Le maire de l'époque M. Durand de Sar-

toux propose alors de céder gratuitement à la commune un terrain qu'il possède route de Pégomas.



C'est ainsi que le site appelé aujourd'hui Vieux cimetière est entré en fonction.

Dès les premiers ossements aperçus, l'espace identifié a été neutralisé et la

commune en a fait la déclaration à la Gendarmerie.

A la lecture du rapport transmis, le substitut du procureur a autorisé le recueillement. Les agents de la régie municipale des pompes funèbres et l'entreprise funéraire Pezzini ont accompli cette délicate mission. Le périmètre concerné ne représentant pas plus de 150 à 200 m².

Un registre consultable en mairie et à la médiathèque

Ainsi le chantier a pu reprendre son cours normal sans avoir été interrompu.

Les ossements retrouvés ont rejoint, un siècle et demi après leur disparition, l'ancien cimetière du village et un hommage leur a été rendu le 1^{er} novembre dernier.

Un registre des noms de toutes les personnes décédées sur le territoire communal durant la période considérée est à la disposition du public dans l'enceinte du musée « Reflets d'un monde rural » situé dans le parc du château. Mais aussi en mairie et à la médiathèque.

Life, œuvre de la vie et de la générosité



Life, tel est le titre de l'œuvre de Jérémy Besset qui a été inaugurée dans le jardin des Cèdres, en présence de l'artiste, de Christian Hamann, du mécène, de nombreux amis et professionnels de la culture. Une œuvre symbole de la vie et de la générosité...



Une fin d'année colorée

La 36^e foire aux santons se tient jusqu'au mardi 24 décembre à la médiathèque de Mouans-Sartoux. Des milliers de santons façonnés par quelques-uns des santonniers les plus réputés de Provence seront exposés et proposés à la vente tous les jours, de 14 h à 18 h (week-end compris). Des santons de toute taille, à tous les prix, mais aussi des crèches de la Nativité, as, puits, église, animaux de la ferme pour décorer et animer les fêtes de fin d'année.

MOUANS-SARTOUX

36^e FOIRE aux SANTONS

avec 22 santonniers de Provence

du **8 NOV**
au **24 DÉC**



Santons Gouquet

MÉDIATHÈQUE
LA STRADA
ENTRÉE GRATUITE

TOUS LES JOURS DE 14 H à 18 H

Une organisation
du Centre Culturel des Cèdres
141 - 04 92 92 47 24



Mouans-Sartoux

Fête de la lumière

Samedi 7 décembre 2019
à partir de 19h30

Distribution gratuite de lampions
(Place des Anciens-Combattants)

Retraite aux flambeaux
animée par le Marching Band

suivies du **feu d'artifice**

Chocolat chaud offert à tous

Organisée par Mouans Accueil Informations,
Mouans Commerce et le Comité des Fêtes
Avec la participation du centre culturel des Cèdres.
Infos : 04 93 75 75 16



Les festivités de fin d'année débuteront dès le 7 décembre prochain avec la Fête de la lumière proposée par Mouans Accueil Informations, Mouans Commerce et le comité des fêtes, manifestation qui s'achèvera par un feu d'artifice tiré depuis le parc du château. Le lendemain, sur toutes les places du village, de 9 h à 18 h 30, se tiendra le traditionnel et attendu Marché de Noël organisé par l'association Mouans Commerce. Le 24 décembre, enfin, aura lieu la célébration des 13-Desserts, dans le parc du château.

Marché de Noël

MOUANS-SARTOUX

DIMANCHE 8 DECEMBRE 2019

De 9H à 18H30
Sur toutes les places du village

Organisé par Mouans Commerce

Imprimé sur papier PFC issu de forêts durablement gérées - Imprimeur labellisé Imprim'Vert - Ne pas jeter sur la voie publique.



« Les faits papillon » bulletin municipal d'informations est édité par la ville de Mouans-Sartoux.

email : papillon@mouans-sartoux.net

Directeur de la publication : Pierre ASCHIERI - mairie@mouans-sartoux.net

Tél. : 04 92 92 47 00 - Adresse : BP n° 25 - 06371 Mouans-Sartoux Cedex - www.mouans-sartoux.net

Avec le concours des services municipaux de la ville de Mouans-Sartoux.

